



Zéphyr

Dispositif de soins inclusifs de l'enfant et de sa famille

Livret d'accueil de l'enfant et de sa famille



Sommaire

Le mot de l'équipe...	3	Site Internet	8
Message d'accueil / Édito	3	Démarche qualité et sécurité des soins	8
Qu'est-ce-que Zéphyr ?	4	Votre avis	8
Nos missions	4	Les droits et devoirs	9
L'équipe	4	Accès au dossier médical	9
Le projet d'établissement	5	La laïcité à l'hôpital:	9
L'intégration de l'enfant	5	Formalités administratives	10
L'entretien de préadmission	5	Les documents à fournir par les parents	10
L'admission	5	Informations pratiques	12
Le projet de soins individuel et personnalisé	5	Adresse	12
Fonctionnement du centre Zéphyr	6	Plan d'accès	12
Ouverture de l'établissement	6		
Organisation de la prise en charge	6		
L'offre de soins	6		
Enseignement scolaire	7		
Durée d'hospitalisation	7		

Le mot de l'équipe...

Message d'accueil / Édito



Dr Jean-Pierre BENOIT
Chef de pole de pédopsychiatrie
Dr Gabrielle LESVENAN
Responsable du centre Zéphyr

Votre enfant va intégrer Zéphyr ! Toute l'équipe lui souhaite la bienvenue.
Le présent livret a pour objectif de présenter le fonctionnement du centre.

Tous les professionnels se tiennent à votre disposition pour répondre à toutes vos questions : n'hésitez pas à nous solliciter !

Qu'est-ce-que Zéphyr ?

Zéphyr un dispositif de soins ambulatoires intensifs et inclusifs destiné aux enfants de 2 à 12 ans avec un trouble du neurodéveloppement.

Il est rattaché au pôle de pédopsychiatrie du Centre Hospitalier de Saint-Denis (93101).

Nos missions

- Répondre aux besoins de soins de votre enfant
- Mettre en place des soins intensifs et ambulatoires adaptés à votre enfant
- Vous accueillir et co-construire un projet de soins pour votre enfant
- Favoriser et maintenir l'inclusion scolaire et sociale

L'équipe

- Elle est composée de professionnels formés de façon plurielle afin de répondre de manière ajustée aux besoins de soin de votre enfant.

Elle se compose des professionnels suivants :

- Des médecins, qui coordonnent les soins au sein de Zéphyr
- Des infirmiers, qui propose une veille Domotique pour votre enfant
- De psychologues psychomotriciens, ergothérapeutes, éducateurs spécialisés et jeunes enfants, qui soutiennent de façon globale le développement de votre enfant et l'accompagnent dans son accès aux lieux favorisant son épanouissement en dehors de Zéphyr (école, accueil de loisirs...)
- Un agent de service hospitalier, qui veille à la sécurité, à l'entretien et au service restauration de Zéphyr
- Un cadre de proximité, qui concourt à la mise en œuvre du projet médical de Zéphyr
- Un enseignant qui soutien les apprentissages et l'inclusion scolaire

Le projet d'établissement

Le travail thérapeutique mené par l'équipe pluridisciplinaire est fondé sur la prise en compte de votre enfant dans sa globalité.

Cette approche permet de définir des outils qui lui sont adaptés et qui lui permettent de s'ouvrir au monde, aux apprentissages et aux règles sociales qui régissent les relations humaines.

Notre souhait est de construire avec vous et votre enfant des expériences plurielles en termes de relation à l'autre, d'échanges et de communication. Elles se présentent sous forme d'activités où chacun a sa place : votre enfant, vous-même et les professionnels. Les activités se tiennent aussi bien à Zéphyr qu'à l'extérieur (domicile ou lieux culturels) et font partie intégrante du projet de soin personnalisé.

L'intégration de l'enfant

1

L'entretien de préadmission

Votre enfant et vous-même serez reçus par le médecin responsable. Cette première rencontre lui permettra de vous présenter Zéphyr.

2

L'admission

Une rencontre avec l'équipe pluridisciplinaire vous permettra de faire connaissance avec les professionnels participant à la prise en charge de votre enfant. Lors de cette deuxième rencontre, une visite du centre Zéphyr nous permettra de découvrir le lieu, les professionnels ainsi que notre cadre de travail.

3

Le projet de soins individuel et personnalisé

Après un temps d'observation de l'enfant, qui s'organisera sur plusieurs demi-journées, un projet de soins initial individuel et personnalisé sera établi en concertation avec vous et les professionnels connaissant l'enfant. Un emploi du temps personnalisé tenant compte des temps scolaires préexistants sera mis en place et vous sera remis dans le cadre de ce projet de soins.

Fonctionnement du centre Zéphyr

Ouverture de l'établissement

Le centre Zéphyr est ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 17h. Il ferme la deuxième semaine des vacances scolaires.

Pour les vacances estivales, un courrier vous sera envoyé afin de vous préciser les dates de fermeture.

Les frais d'hospitalisation

Ce dispositif, qui s'inscrit dans l'offre de soins du Centre Hospitalier de Saint-Denis, relève du service public. Les soins sont pris en charge par la Sécurité sociale.

Comment l'enfant se rend-il à Zéphyr ?

Vous pouvez accompagner votre enfant. Toutefois, il est possible d'organiser un transport pris en charge par la Sécurité sociale. Pour ce faire, l'assistant social et le médecin accompagnent les familles dans cette démarche.

Organisation de la prise en charge

L'offre de soins

- Les ateliers thérapeutiques :
Ces temps de soins sont pensés en concertation avec l'équipe. Ils structurent l'emploi du temps de votre enfant.
- Un partenariat central avec les familles incluant :
 - des entretiens familiaux : ce sont des temps de rencontre avec vous et l'équipe. Ils permettent de mieux vous connaître, d'échanger ensemble autour de votre enfant et de nos observations, de co-construire et d'élaborer avec vous le projet de soins.
 - des visites à domicile
 - des propositions de réunions thématiques, de groupes parents et de groupe parents-enfants

- Les séjours thérapeutiques :
Ils se déroulent en dehors du centre Zéphyr. Leur durée est de 3 à 5 jours.
- Travail avec les intervenants participant à la prise en charge de l'enfant :
Echanges avec l'ensemble des professionnels intervenant dans la prise en charge de votre enfant (CMP, IME, école, professionnels libéraux)

le soignant référent est nommé au moment de l'admission de votre enfant.

Il est le garant du projet de soin individualisé au sein du centre Zéphyr.

Il veille à restituer tout ce qui concerne le soin de votre enfant.

Enseignement scolaire

Des temps d'apprentissages scolaires sont proposés au sein du centre Zéphyr. Ils sont dispensés par un enseignant de l'Éducation Nationale.

Durée d'hospitalisation

Elle est limitée à 3 ans au maximum.

Ce temps d'hospitalisation est donc un temps dynamique qui permettra d'ouvrir vers de nouvelles propositions en fonction du projet de votre enfant.



Site Internet

Adresse site

Présentation page dédiée / Espace interactif à venir

Démarche qualité et sécurité des soins

Votre avis :

Votre avis compte ! C'est pourquoi il vous est possible de nous faire part de toutes propositions, remarques ou plaintes concernant la prise en charge de votre enfant. vous pourrez solliciter le cadre Zéphyr.

Si cette première démarche ne vous apporte pas satisfaction, vous pouvez formuler une réclamation¹ à l'attention du Directeur Général de l'établissement.

Centre Hospitalier de Saint-Denis

Direction Générale

2, rue du Docteur Pierre Delafontaine

93 200 Saint-Denis

Vous pouvez également demander à rencontrer un médecin médiateur du Centre Hospitalier de Saint-Denis afin d'exprimer vos griefs de vive voix.

Les médiateurs médicaux :

Dr Denis MECHALI = denis.mechali@wanadoo.fr

Dr Carole HENRY = carole.henry@ch-stdenis.fr

Les droits et devoirs

¹ Articles R 1112-91 à R. 1112-94 du Code de la santé publique

Le projet de soin individualisé :

Le projet de soin individualisé de votre enfant est élaboré en concertation avec l'équipe et vous-même. Nous vous le soumettons pour signature, après un délai de réflexion, à l'issue d'une période d'observation de l'enfant. Ce projet de soin est accessible sur demande. Vous pourrez le consulter en présence d'un professionnel de Zéphyr qui répondra à vos questions².

Accès au dossier médical:

Nous vous rappelons qu'en votre qualité de titulaire de l'autorité parentale, vous pouvez avoir accès au dossier médical de votre enfant³. Il vous faut pour cela adresser une demande à Madame Patricia BRIAND (patricia.briand@ch-stdenis.fr).

Infos sur le site Internet www.ch-stdenis

Vous êtes patient ou visiteur > Droits des patients > Mon dossier médical
De l'importance de la continuité des soins :

La poursuite et la continuité des soins sont essentiels pour nous.

C'est pourquoi tout retard ou annulation des temps de soins doit impérativement être signalé(e) auprès du secrétariat de Zéphyr au minimum 48 heures à l'avance.

La laïcité à l'hôpital:

La laïcité est un principe républicain garantissant une égalité de traitements des patients ainsi qu'une obligation de neutralité de tout agent public à l'hôpital.

Le respect du principe de laïcité ne doit pas vous priver de votre droit d'expression des croyances. Cependant, ce droit doit rester dans le cadre de la sphère privée et ne doit porter atteinte ni à la qualité des soins et règles d'hygiène, ni au bon fonctionnement du service, ni à la sécurité et la tranquillité des autres patients et usagers de l'hôpital.

Toute sorte de prosélytisme est interdite à l'hôpital.

² Articles L. 1111-7 et R. 1111-2 à R. 1111-9 du Code de la santé publique

³ Article L1111-7 du Code de la santé publique

Il existe des représentants des cultes à l'hôpital. La cadre du service peut vous mettre en contact avec les personnes référentes.

Formalités administratives

Les documents à fournir par les parents

1. Une photocopie du livret de famille ou de l'acte de naissance de l'enfant
2. Une photocopie de la carte d'identité de l'enfant ou de celle de son représentant légal
3. Une photocopie de l'attestation de sécurité sociale et de la carte vitale sur laquelle est inscrit l'enfant
4. Une attestation d'assurance en responsabilité civile des parents pour l'année en cours
5. Une fiche de renseignements administratifs dûment renseignée par les parents (remise au préalable par la secrétaire du centre Zéphyr) avec 2 photos de l'enfant
6. Une photocopie de la notification MDPH, le cas échéant
7. L'autorisation de soins et de transfert de l'enfant en hôpital général en cas d'urgence
8. Le carnet de santé de l'enfant comprenant les vaccinations à jour devra être remis aux infirmiers. Il sera restitué le soir même aux parents, après que l'équipe ait réalisé des photocopies
9. Une photocopie de l'attestation à jour de prise en charge à 100 % par l'Assurance maladie (obligatoire pour la prise en charge des frais de séjour) sera demandée par la secrétaire avant la période d'observation. Cette prise en charge à 100 % au titre de l'affection longue durée (ALD) sera fournie aux parents par le médecin traitant ou au pédopsychiatre référent

Informations pratiques

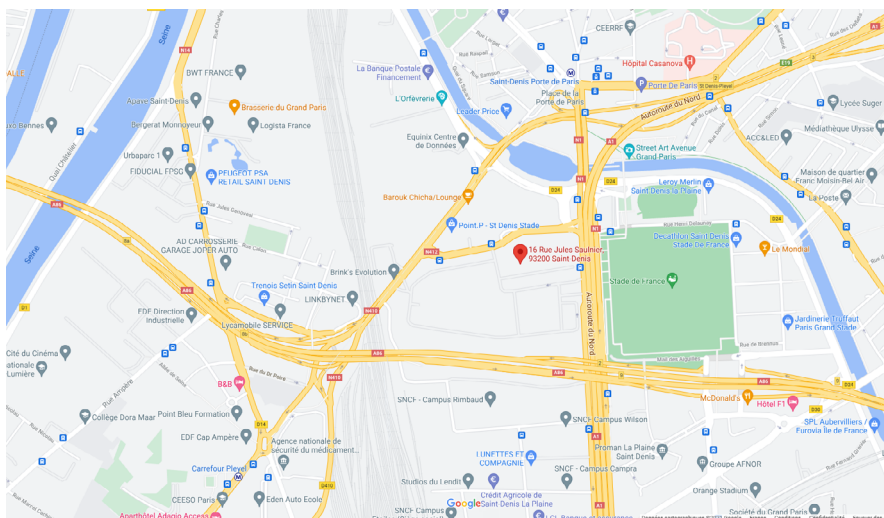
Adresse

Centre Zéphyr

14, rue Jules Saulnier

93 200 Saint-Denis

Plan d'accès



Métro ligne 13 - Station « Porte de Paris »

RER H ou D - Arrêt « Saint-Denis »

Bus 153 ou 253 - Arrêt « Pont du Canal »

Voiture : Périphérique - Sortie Porte de la Chapelle / Autoroutes A 1 ou A 86

Merci de prendre contact avec le secrétariat pour toute demande relative au stationnement de véhicule.